

Maîtriser la gestion des ATMP dans votre entreprise : éviter la reconnaissance pour minimiser l'impact financier

## Objectifs

- Mesurer les conséquences de la distinction entre un accident de travail et accident de trajet
- Juger de l'opportunité d'émettre des réserves motivées à la suite d'un AT/MP
- Maîtriser les étapes de la procédure d'instruction dématérialisée d'un AT/MP
- Mesurer les conséquences financières de la reconnaissance d'un AT/MP

## Public

DRH, RRH, juristes, responsable sécurité

## Programme

### 1- L'accident du travail : quelles précautions à prendre ?

- Pourquoi distinguer accident du travail et accident de trajet ?
  - Les formalités à respecter par l'employeur et le salarié
  - Les erreurs à éviter lors de la rédaction de la déclaration d'accident du travail
  - La rédaction des réserves motivées

- Bien répondre au questionnaire d'enquête

Exercice pratique : rédaction d'une lettre de réserves

### 2- La transmission d'une demande de maladie professionnelle : comment répondre à la CPAM ?

- Les conditions de reconnaissance des maladies professionnelles
- L'analyse d'un tableau de maladie professionnelle
- La réponse au questionnaire dématérialisé
- Les étapes de la procédure d'instruction

Exercice pratique : Rédaction de courrier de réserve et du questionnaire d'enquête

### 3- La prise en charge d'un accident du travail et d'une maladie professionnelle : quelles sont les impacts ?

- Les conséquences pour le salarié
- Les conséquences pour l'employeur

### 4- La décision de prise en charge de l'accident du travail ou de la maladie professionnelle : comment la contester ?

- La saisine de la commission de recours amiable de la CPAM
- La procédure contentieuse devant le pôle social du tribunal judiciaire

Exercices pratiques : étude de plusieurs cas réels de reconnaissance d'ATMP

## Méthodes pédagogiques

- Etudes de cas réels d'AT/MP
- Echanges sur les difficultés rencontrées par les entreprises dans leurs rapports avec la CPAM
- Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé avant le début de la formation

- Présentation PPT
- Un support pédagogique est remis à chaque participant

## Suivi et évaluation des résultats

- Document d'évaluation de satisfaction
- QCM de positionnement en entrée et d'évaluation des acquis de fin
- Exercices et cas pratiques tout au long de la formation
- Certificat de réalisation individuel

## Tarif

Adhérent : 399€ HT (TVA 20%)

Non adhérent : 449€ HT (TVA 20%)

## Durée

1 demi-journée, soit 4 heures de formation

## Intervenant(s)

Anne JALIOSSOLTAN,

## Date(s)

SESSION 1

28 Mai 2024 13:30 / 17:30

SESSION 2

19 Sep 2024 8:30 / 12:30